

JUR-6525 DROIT DES FEMMES SYLLABUS

Me RACHEL CHAGNON, professeure, bureau : W-3390, 8322#, chagnon.rachel@uqam.ca

1. Description du cours selon l'annuaire :

Les objectifs de ce cours sont d'analyser la reproduction des rapports de sexe dans la sphère juridique tant à l'égard de l'énonciation des règles juridiques que de leur interprétation.

En conséquence, le cours portera sur l'étude de l'influence des différentes théories féministes sur le droit, la jurisprudence et les procédés et règles d'administration de la justice. Les diverses stratégies juridiques et judiciaires destinées à la réalisation de l'atteinte de l'égalité des sexes dans la société québécoise et canadienne seront analysées. Aux fins des objectifs ci-dessus énoncés, ce cours privilégie une approche thématique notamment destinée à l'exploration des problématiques suivantes: femmes et travail, femmes et famille, femmes et intégrité physique et psychologique, femmes et protection sociale, femmes et criminalité, femmes et droit international.

2. OBJECTIFS spécifiques du cours pour le semestre de l'hiver 2008

À travers les différentes thématiques vues durant le cours, les étudiantes :

- Se familiariseront avec les manifestations juridiques de l'expression de la lutte des femmes pour l'égalité au cours du XXI^{ème} siècle;
- Prendront connaissances de certaines décisions clés rendues en ce sens par les tribunaux québécois et canadiens;
- Apprendront à identifier les enjeux juridiques actuels issus de la reconnaissance des droits des femmes, tant sur le plan national qu'international;
- Pourront s'approprier des outils d'analyse propres à l'introduction d'une perspective de genre dans l'analyse du droit et des droits des femmes.

Les étudiantes seront donc appelées à :

- Parfaire leurs connaissances en matière de droit québécois, canadien et international relativement aux questions concernant les femmes et leurs droits;
- Développer leur capacité à identifier les enjeux juridiques qui traversent des questions politiques, économiques et sociales, lesquelles ont des incidences pour les femmes;
- Réfléchir, à partir d'exercices écrits, à certains enjeux juridiques spécifiques et ce, dans le respect de la discipline imposée par la science juridique.

3. FORMULE PÉDAGOGIQUE

L'enseignement sera principalement dispensé sous la forme d'exposés magistraux livrés par l'enseignante. Les étudiantes seront par ailleurs encouragées à participer activement au cours.

4. MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

La documentation nécessaire à ce cours est disponible en ligne à : <http://www.er.uqam.ca/nobel/k27114/jur6525/>. On y trouvera entre autres :

- Le calendrier de la session, lequel précise les dates d'évaluation et de remise des travaux;
- Le plan détaillé du cours, lequel précise le contenu, ainsi que les lectures obligatoires et les autres sources d'information;
- Les documents disponibles à partir du plan détaillé ou sous les différentes rubriques du site;
- Une bibliographie de base et des sites WEB utiles aux recherches.

5. ÉVALUATION PROPOSÉE

Examen de mi-session

Cet examen vise à contrôler l'apprentissage de la première partie de la matière vue en classe ainsi que la maîtrise des lectures obligatoires afférentes. Il sera d'une durée de trois (3) heures. Les étudiantes pourront s'y présenter avec la documentation jugée pertinente.

Date : 20 février 2008
Pondération : max 50%

Analyse de jugement

Trois des jugements à lire feront l'objet d'une question à caractère analytique. Les questions seront distribuées en classe la semaine précédant le cours où le jugement sera analysé et affichées sur le site. Les réponses aux questions posées devront être remises au début de ce cours. Les critères d'évaluation seront les suivants : 1-remise dans les délais impartis, aucun retard ne sera accepté ; 2- pertinence de la réponse; 3- qualité formelle de l'analyse; 4- structure et cohérence du texte remis (les textes devront avoir une introduction et une conclusion); 5- qualité générale du français écrit. Les textes devront être dactylographiés et ne pourront pas faire plus de quatre pages à double interligne ou 2 pages à interligne simple. Chaque réponse sera évaluée sur 10 pour un total de 30 points.

Ce travail n'est pas préjudiciable à la note finale. Dans les cas où il sera comptabilisé, la meilleure des deux autres évaluations vaudra pour 40% de la note finale, l'autre pour 30%.

Examen final

L'examen final portera principalement mais non exclusivement sur la matière de la seconde partie du cours. Il sera composé de 5 questions à développement. Trois de ces questions auront été préalablement sélectionnées au hasard à partir de cinq questions distribuées en classe dans les semaines du 5 mars au 9 avril. L'examen sera disponible à partir de la date prévue au calendrier en vue de l'examen final, 9h30, sur le site du cours (<http://www.er.uqam.ca/nobel/k27114/jur6525/>) et au bureau de l'enseignante. Le travail devra être remis, au plus tard, le vendredi suivant avant 17h. Les travaux remis après cette date ne seront pas corrigés.

Dates : selon le calendrier
Pondération : max 50%

Concernant l'analyse de jugement ainsi que l'examen final : Les cas de plagiat seront traités selon les règlements en vigueur à l'UQAM (*Règlement 18 sur les infractions de natures académiques*).

6. ÉCHÉANCIER

1 ^e Cours	9 janvier	PRÉSENTATION DU COURS Introduction générale : Les droits civils et politiques des femmes : survol historique en droit québécois, canadien et international
2 ^e Cours	16 janvier	Femmes, famille et citoyenneté
3 ^e Cours	23 janvier	Femmes, citoyenneté et égalité des droits
4 ^e Cours	30 janvier	Femmes et travail
5 ^e Cours	6 février	Femmes et travail
6 ^e Cours	13 février	La criminalité et les femmes
7 ^e Cours	20 mars	Examen de mi-session
8 ^e Cours	27 février	Semaine de lecture
9 ^e Cours	5 mars	Femmes, pornographie et prostitution
10 ^e Cours	12 mars	Femmes, pornographie et prostitution
11 ^e Cours	19 mars	Le droit et la protection de l'intégrité physique et psychologique
12 ^e Cours	26 mars	De l'avortement aux nouvelles techniques de procréation : les nouvelles frontières du droit des femmes au libre choix
13 ^e Cours	2 avril	Femmes et droit international
14 ^e Cours	9 avril	Femmes et droit international
15 ^e Cours		Examen final (selon l'horaire du département)